

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SORNAY

Séance du : 02.11.2016
Date convocation : 27.11.2016
Date affichage : 27.11.2016
Population : 2071 habitants

En exercice : 19
Présents : 16
Représenté : 1
Absents : 2

Etaient présents : BERNIGAUD Valérie, BOULAY Nadine, CŒUR Anne-Marie, COMTET Jean-Paul, COURTOUT Alain, FAILLET-GEOFFROY Nathalie, FERRAND Yvelise, FICHET David, LECUELLE Patrick, MARECHAL DE JESUS Aurore, MARLIN Patrice, PELLIGAND Patrick, PRUDENT Julien, RAVEL-CHAPUIS Martine, RENEVIER Sylvie

Représenté : GROS Romain par COURTOUT Alain

Absents : BOULAY Arnaud, MAZIER Béatrice

Secrétaire de séance : FICHET David

OBJET DE LA DELIBERATION :

Révision tarifs divers à compter du 01/01/2017

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer sur la révision des tarifs de location de la salle, garderie périscolaire, concessions cimetière, location domaine public, chauffage logement maternelle et aide aux familles de Sornay dont les enfants fréquentent un centre aéré agréé à compter du 1^{er} janvier 2017. Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
OUI L'EXPOSE DU MAIRE,
APRES AVOIR DELIBERE,**

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2017 les tarifs comme suit :

LOCATIONS SALLE FOYER RURAL :	
Bal ou repas par particulier local ou association locale	167
Manifestation par association locale (loto, concours, spectacle, théâtre, concert, expo, bourse, réunion...)	102
Ancienne salle cantine avec ou sans cuisine par particulier ou asso locaux	102
Supplément 2ème jour	102
Assemblée Générale Assoc. locale avec ou sans repas	Gratuit
Réunions diverses par particulier association extérieur	247
Occupation par association ou particulier extérieur	535
LOCATION SALLE A VOCATION SOCIOCULTURELLE :	
Assemblée générale association locale / Répétition théâtre	Gratuit
Exposition / réunion organisées par association ou particulier local	55
Réunion diverse par association ou particul. ext.	241
Forfait annuel associations extérieures (Full Contact)	563
Forfait annuel :Club de l'espérance, Foyer rural, Confrérie Chev. Cathares, Tarot-club, bresse ping	228
Forfait annuel A.S.Sornay "baby ballon"	55
LOCATION PLACE PUBLIQUE :	
Location emplace. bal et grand manège	66
Location emplacement petit manège	40
Location emplacement petit commerce ambulante type camion pizza	45
Location Emplacement pour acte de commerce type camion outillage	133
Location manège (type barbe à papa)	13

LOCATION PLACE PUBLIQUE- MARCHÉ ALIMENTAIRE (factur. Annuelle) :	
EMPLACEMENT REGULIER : le mètre linéaire par an	10
EMPLACEMENT OCCASIONNEL : jusqu'à 5 mètre linéaire par samedi	10
EMPLACEMENT OCCASIONNEL : le mètre linéaire supérieur à 5 mètres, par samedi	2
GARDERIE PERISCOLAIRE :	
Forfait mensuel par famille 1 enfant	43
Forfait mensuel par famille 2 enfants	53
Forfait mensuel par famille 3 enfants et plus	62
Par jour d'utilisation pour les occasionnels	7
<u>Tarif mercredi unique (pas autres jours)</u>	
Forfait mensuel par famille merc 1 enfant	9
Forfait mensuel par famille merc 2 enfants	11
Forfait mensuel par famille merc 3 enfants et plus	13
TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (école élémentaire) :	
Inscription pour 1 enfant	10
Inscription pour enfant supplémentaire (par enfant)	5
AIDE AUX FAMILLES DE SORNAY DONT LES ENFANTS VONT EN CENTRE AERE AGREE (par jour par enfant)	3
CONCESSIONS CIMETIERE :	
Concession STANDARD de 10 ans* La place 2m ²	89
Concession STANDARD de 30 ans* La place 2m ²	235
Concession STANDARD de 50 ans La place 2m ² (obligatoire pour caveau)	361
<i>* La durée initiale d'une concession est de 30 ans (ou 50 ans obligatoire pour un caveau). * Un renouvellement doit compléter à son terme au moins 30 ans depuis la dernière inhumation (ou 50 ans pour un caveau)</i>	
CAVEAU URNES de 10 ans La Place 1m ² (4 urnes maximum)	69
CAVEAU URNES de 30 ans La Place 1m ² (4 urnes maximum)	189
CAVEAU URNES de 50 ans La Place 1m ² (4 urnes maximum)	289
COLUMBARIUM de 10 ans (une case de 3 urnes)	249
COLUMBARIUM de 30 ans (une case de 3 urnes)	743
COLUMBARIUM de 50 ans (une case de 3 urnes)	1237
Utilisation du caveau provisoire (3 mois renouvelable une fois dans la limite maximale de 6 mois)	50
CHAUFFAGE LOGEMENT ECOLE MATERNELLE (par mois)	119

Fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire, C.CLERC